

COMMANDE ABONNEMENT DIGISURF DIGICUBE PCI/USB

Partie réservée à P&TLuxembourg

N° client _____

N° compte _____

N° commande _____

INFO CLIENT

Nom et prénom ou raison sociale

 Je suis déjà client des P&TLuxembourg avec le numéro téléphonique suivant (réseau fixe)

Le forfait DigiSurf est à attribuer et à facturer au numéro téléphonique ISDN suivant

 Je ne dispose pas encore d'un raccordement ISDN, mais j'ai déjà passé une commande

ADRESSE

ADRESSE

N° et rue Code postal et localité

N° téléphoniques (fixes ou GSM) pour me contacter

INFO E-MAIL

Inscription dans le répertoire e-mail: Secret No. de série Cube: pt- (voir étiquette) Public

Seulement pour utilisateurs d'une e-mail@pt.lu existante et utilisateurs Mac

 Je possède l'adresse e-mail _____ @ pt.lu et je voudrais souscrire à un abonnement **DigiSurf** en gardant le même nom d'utilisateur. Je choisis le nom d'utilisateur _____ (Maximum 8 lettres en minuscules et sans caractères spéciaux : é, à, %, &, -, ., etc.)

Vous pouvez choisir ce nom d'utilisateur vous-même, sous réserve de disponibilité.

exemple: Nom d'utilisateur: jschmit → votre adresse e-mail: jschmit@pt.lu

VOTRE ABONNEMENT DIGISURF

ATTENTION! Pour pouvoir profiter des 3 mois d'abonnement DigiSurf gratuits, nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer la présente par fax ou courrier à l'adresse indiquée en bas de page. L'abonnement DigiSurf est seulement applicable en combinaison avec un raccordement ISDN. Je profite des 3 mois d'abonnement **DigiSurf** gratuits inclus dans mon DigiCube Je suis déjà abonné à la formule **DigiSurf**

Les données fournies sur la présente font l'objet d'un traitement informatique conformément aux dispositions de la loi modifiée du 31.3.1979 réglementant l'utilisation des données nominatives dans les traitements informatiques. Le (La) soussigné(e) déclare avoir lu et approuvé les conditions générales applicables aux services de télécommunication de P&TLuxembourg et les accepte. Il (Elle) en accepte spécialement les clauses 6.4., 6.5., 6.6., 6.7., 12.3 et 17.

Je reconnais avoir lu les lignes directrices pour l'utilisation de l'Internet au verso.

Signature* du titulaire du raccordement ISDN Lieu et date

* Pour les firmes et associations, cachet et/ou nom et qualité du signataire

Veuillez renvoyer ce document à P&TLuxembourg à l'adresse ci-dessous



■ THE P&T INTERNET USAGE GUIDELINES: WE CARE ABOUT YOUR SECURITY!

To protect your security on the net, P&TLuxembourg has set up a number of rules which all of our customers should observe. These rules guarantee that you can enjoy your Internet experience in the best conditions. Who has not heard yet of spamming, spoofing or hacking? Therefore we set up our Internet Usage Guidelines: to allow us to fight abuse on the Internet as efficiently as possible.

■ INTERNET USAGE GUIDELINES

System abuse is strictly prohibited. P&TLuxembourg may terminate or modify service immediately and may bill for any resulting support charges if the client engages in system abuse. Following is a list of actions which are defined to be system abuse. This list is non-exclusive; any action about which there is any doubt should be referred to P&TLuxembourg for evaluation (tel.: 12422 (free); fax: 12423 (free); e-mail: internet@pt.lu).

Actions which constitute system abuse include, but are not limited to:

1. attempting to circumvent user authentication or security of any host, network, or account on P&TLuxembourg systems or the Internet at large ("cracking");
2. attempting, in any way, to interfere with or deny service to any user or any host on the Internet;
3. forging email or USENET posting header information;
4. sending large numbers of unsolicited mail messages (i.e. "junk mail"); this includes adding or attempting to add addresses to any mailing list without explicit positive consent of the addressee.
5. forwarding or posting "chain letters" (multiple forwarding) of any type;
6. posting inappropriate messages to USENET newsgroups e.g., posting large numbers of unsolicited posts indiscriminately ("spamming"), or posting encoded binary files to USENET news groups not specifically named for that purpose;
7. attempting to cancel, supersede, or otherwise interfere with email or USENET posts other than one's own;
8. engaging in harassment, whether through language, frequency, or size of messages;
9. using an account at another provider to promote an P&TLuxembourg Web site in an abusive manner;
10. using an P&TLuxembourg account or network connection to collect replies to messages sent from another provider which violate these rules or those of that provider;
11. reselling P&TLuxembourg services to third parties who do not abide by these guidelines.

■ LES LIGNES DIRECTRICES POUR L'UTILISATION DE L'INTERNET DES P&T: VOTRE SÉCURITÉ NOUS IMPORTE! ■

Pour que vous puissiez travailler en toute tranquillité sur Internet, P&TLuxembourg a élaboré certaines règles pour l'utilisation de l'Internet. Ces règles vous garantissent que votre expérience Internet se passe dans les meilleures conditions possibles. Qui n'a pas déjà entendu parler de « spamming », « spoofing » ou « hacking » ? C'est pourquoi nous avons élaboré nos lignes directrices pour l'utilisation de l'Internet: pour nous donner les moyens de lutter efficacement contre tout abus d'Internet.

■ LIGNES DIRECTRICES POUR L'UTILISATION DE L'INTERNET

Abuser du système est strictement interdit. En cas d'abus, P&TLuxembourg se réserve le droit de résilier ou de modifier immédiatement l'accès au service Internet et de facturer les frais engendrés par l'abus du système par le client. Ci-après se trouve une liste d'actions définies comme abus du système. Cette liste n'est pas exhaustive, toute action pour laquelle un doute existe doit être soumise à P&TLuxembourg pour évaluation (tél.: 12422 (gratuit); fax: 12423 (gratuit); e-mail: internet@pt.lu).

Les actions qui constituent un abus du système comprennent, mais ne se limitent pas à:

1. toute tentative de contourner les mesures d'authentification des usagers ou de sécurité de tout hôte (ordinateur qui exécute des applications), réseau ou abonnement de P&TLuxembourg ou d'Internet en général ("cracking");
2. toute tentative, quelle qu'en soit la nature, pour interférer avec ou de refuser le service à tout utilisateur ou hôte sur Internet;
3. la contrefaçon de courrier électronique ou de messages USENET, de quelque manière que ce soit;
4. l'envoi de quantités volumineuses de courriers électroniques non sollicités ("junk mail", "spamming"); ceci comprend l'inclusion ou la tentative d'inclusion d'adresses de courrier électronique à toute liste d'envoi pour courrier électronique sans l'accord préalable et explicite du destinataire;
5. transférer ou envoyer des "chaînes de lettres" (transferts multiples) de quelque nature que ce soit;
6. l'envoi de messages non appropriés aux groupes de nouvelles USENET, p.ex. l'envoi sans discrimination d'un nombre élevé de messages non sollicités ("spamming") à des groupes de nouvelles ou l'envoi de fichiers binaires encodés à des groupes de nouvelles USENET dont le nom n'indique pas clairement qu'ils existent à cette fin;
7. la tentation d'annuler, de remplacer ou d'interférer autrement avec du courrier électronique ou des messages USENET autres que ceux qui sont originaires du client même;
8. le harcèlement, qu'il résulte du langage, de la fréquence ou de la taille du message;
9. l'utilisation d'un accès chez un autre ISP pour promouvoir un site web de P&TLuxembourg d'une manière non appropriée et/ou abusive;
10. l'utilisation d'un accès ou d'une connexion réseau de P&TLuxembourg pour rassembler des réponses à des messages envoyés via un autre ISP qui ne respectent pas les présentes règles ou celles de l'autre ISP;
11. la revente des services de P&TLuxembourg à des tiers qui n'acceptent pas les présentes règles.